



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

2, RUE DE LA JUSTICE | 93213 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

contact@fftri.com | T. 01 49 46 13 50 | F. 01 49 46 13 60

www.fftri.com  /F.F.TRI  @FFTRI

# MODALITES DE SELECTIONS INTERNATIONALES

## Saison sportive 2017

Version au 21 décembre 2016

# MODALITES GENERALES DES SELECTIONS EN EQUIPE DE FRANCE PARATRIATHLON

## PREAMBULE

L'objectif majeur de la Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) est d'obtenir à minima une médaille lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo. Le calendrier sportif international est très dense. Il se densifie encore en 2017, avec une augmentation importante du nombre d'épreuves de coupes du Monde inscrites au calendrier I.T.U. Pour toutes les disciplines reconnues de haut niveau de la fédération, les sélections en Equipe de France visent à la fois à être médaillées dans les épreuves de référence (Championnats d'Europe et Championnats du Monde) et contribuer à l'accession des jeunes sportifs au niveau international afin de préparer durablement notre future élite aux grands rendez-vous de demain.

## CADRE GENERAL

- 1- Le Directeur Technique National (DTN) est le sélectionneur, il arrête la sélection après consultation du comité de sélection.
- 2- Les sportifs doivent être licenciés auprès de la F.F.TRI. pour la saison 2017.
- 3- Un quota peut être attribué au choix du sélectionneur en dehors de tout critère. Il en sera de même pour tout dossard supplémentaire qu'attribueraient les instances internationales (E.T.U.-I.T.U.).
- 4- Les sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection deviennent sélectionnés au sein de l'équipe de France pour la compétition correspondante.
- 5- Si le nombre de sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection est supérieur au quota attribué à la F.F.TRI., le sélectionneur choisit les sélectionnés dans l'intérêt de l'Equipe de France après consultation du comité de sélection.
- 6- Après l'attribution des places aux sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection, s'il reste des places à attribuer, le sélectionneur peut, à discrétion, en s'appuyant éventuellement sur les critères d'éligibilité, décider de sélectionner un ou des sportifs dans l'intérêt de l'équipe de France. Il sera tenu compte des capacités du sportif à s'intégrer dans le collectif, des qualités spécifiques du sportif, de l'état de forme au moment de la publication de la sélection et de son évolution probable. Un ou des sportif(s) pourra (pourront) être retenu(s) pour participer à une stratégie collective permettant à un autre membre de l'équipe de France de décrocher une médaille.
- 7- Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer le quota attribué au pays.
- 8- La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

- 9- Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à l'application de la Convention de Sportif de Haut Niveau dûment signée, à la conformité de la préparation définie avec l'Entraîneur National et avec les objectifs de compétitivité du sportif dans le contexte international.
- 10- Le sélectionneur peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnés, tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimums la compétition pour laquelle il a été retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une absence totale ou partielle du suivi médical ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux) ou du non-respect du calendrier de compétitions.
- 11- Les modalités sont contingentes à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par l'International Triathlon Union (I.T.U.) et/ou par l'European Triathlon Union (E.T.U.) aux règles en vigueur pour les Championnats du Monde et d'Europe.
- 12- La F.F.TRI. se réserve le droit, à tout moment, d'amender ou modifier tout ou partie d'un texte de sélection pour tout motif dans l'intérêt de l'Equipe de France. En aucune manière, la F.F.TRI. ne pourrait être tenue pour responsable des conséquences entraînées par de tels amendements.

**EQUIPE DE FRANCE**

**PARATRIATHLON**

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

CODE APE 9312Z - N° SIRET 337 535 868 00034



## **Préambule :**

Les résultats obtenus sur les compétitions dans les vagues dites « open » sont exclus des modalités de sélection qui suivent.

Le calendrier international paratriathlon de l'I.T.U s'organise autour de deux niveaux de compétition pour l'année 2017.

### **ITU World Paratriathlon Series (W.P.S)**

Les épreuves WPS constituent le deuxième niveau de compétition derrière le Championnat du Monde Paratriathlon. L'I.T.U compte propose 3 épreuves WPS en 2017.

### **ITU Paratriathlon World Cup (P.W.C)**

Les épreuves PWC sont d'un niveau inférieur aux WPS et attribuent un nombre de points pour le ranking mondial inférieur au Championnat d'Europe. L'I.T.U propose 6 épreuves PWC en 2017.

### **Catégorie de Handicap**

Toutes les catégories inscrites au programme des épreuves I.T.U sont concernées par ces modalités de sélections, sans distinction:

Chez les femmes : PTHC, PTS2, PTS3, PTS4, PTS5 et PTSVI.

Chez les hommes : PTHC, PTS2, PTS3, PTS4, PTS5 et PTSVI.

## CHAMPIONNAT DU MONDE

Lieu : ROTTERDAM (Pays-Bas)

Date de l'épreuve : 14 au 17 septembre 2017

Seuls (es) les sportifs (ves) ayant un statut de classification défini par l'I.T.U. comme "Provisional Competition Status" (PCR), "Review" (R) ou "Confirmed" (C) sont concernés.

### Femmes et Hommes

Quota maximal I.T.U. : *2 par catégorie et par sexe*

### Critères d'accès à la sélection

- Avoir terminé dans les 3 premier(e)s du Championnat d'Europe de Paratriathlon 2017
- Avoir terminé dans les 3 premier(e)s des Jeux Paralympiques 2016
- Etre champion(ne) du Monde de Paratriathlon 2016

### Critères d'éligibilité

- Avoir terminé dans les 6 premier(e)s du Championnat d'Europe de Paratriathlon 2017
- Avoir remporté une épreuve WPS au cours de la période du 1er janvier au 23 juillet 2017
- Avoir terminé dans les 3 premier(e)s du Championnat du Monde de Paratriathlon 2016

Date d'annonce de la sélection : 2 août 2017

## CHAMPIONNAT D'EUROPE

Lieu : KITZBÜHEL (Autriche)  
Date de l'épreuve : 16 au 18 juin 2017

Seuls (es) les sportifs (ves) ayant un statut de classification défini par l'I.T.U. comme "Provisional Competition Status" (PCR), "Review" (R) ou "Confirmed" (C) sont concernés.

### Femmes et Hommes

Quota maximal I.T.U. : *2 par catégorie et par sexe*

### Critères d'accès à la sélection

- Avoir terminé dans les 3 premier(e)s du Championnat du Monde de Paratriathlon 2016
- Avoir terminé dans les 5 premier(e)s des Jeux Paralympiques 2016

### Critères d'éligibilité

- Avoir remporté le Championnat d'Europe de Paratriathlon 2016
- Avoir terminé dans les 6 premier(e)s du Championnat du Monde de Paratriathlon 2016
- Avoir terminé dans les 3 premier(e)s d'une épreuve WPS au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 14 mai 2017
- Avoir remporté une épreuve PWC au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 14 mai 2017

**Date d'annonce de la sélection : 16 mai 2017**

## ETAPE DE LA SÉRIE CHAMPIONNAT DU MONDE (W.P.S)

**Seuls (es) les sportifs (ves) ayant un statut de classification défini par l'I.T.U. comme "Provisional Competition Status" (PCR), "Review" (R) ou "Confirmed" (C) sont concernés.**

GOLD COAST (Australie)	8 avril
YOKOHAMA (Japon)	13 mai
EDMONTON (Canada)	28 juillet

**Sous réserve de modification des dates et formats par l'I.T.U..**

Le sélectionneur se réserve le droit de sélectionner ou non en équipe de France, un ou des sportifs (ves) ayant déclaré leur intérêt pour une ou des étapes de la W.T.S. auprès du DTN par voie postale à l'adresse suivante au plus tard 35 jours avant le premier jour de course. Le choix des sportifs (ves) se fait dans l'intérêt de l'équipe de France. Les sportifs (ves) doivent s'assurer d'être éligibles sur la ou les étapes concernées.

Fédération Française de Triathlon  
à l'attention de Monsieur le Directeur Technique National  
2 rue de la justice  
93210 LA PLAINE SAINT DENIS

Les sportifs (ves) retenus seront informés de leur sélection par l'entraîneur national par téléphone au plus tard au moment de l'édition de la start list.